Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Tournesols mutés : les Faucheurs volontaires reçus au ministère de l'Environnement

Par Eric MEUNIER

Publié le 26/08/2009, modifié le 27/03/2026

Le 26 août, à Montech, dans le Tarn-et-Garonne, les Faucheurs volontaires ont occupé l'entrée d'une station de recherche de l'entreprise Pioneer où sont mis en culture des tournesols mutés résistants à des herbicides [1]. A l'image de leur action du 20 mai 2009 sur un site du Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom) à Bollène (84) [2], l'objectif de l'action à Montech était d'attirer l'attention sur ce que les Faucheurs volontaires appellent des « OGM cachés ». Ces plantes, modifiées génétiquement par mutagénèse et non par transgénèse, sont considérées par les Faucheurs volontaires, qui se réfèrent à la définition établie par la directive 2001/18, comme des OGM, bien que non transgéniques. Mais d'autres, comme Pierre Joubert du Cetiom, considèrent qu'elles ne sont pas des OGM : « *Les tournesols tolérants aux herbicides n'ont pas été obtenus par transgénèse : il n'y a pas eu d'introduction d'un gène venant d'une autre espèce. Ils ont été obtenus par une méthode de sélection très ancienne et très classique, donc en aucun cas clandestine, faisant appel à la mutagénèse et à des croisements successifs* » [3]. Si les deux positions sont d'accord sur le caractère non transgénique mais muté de ces plantes, les interprétations diffèrent donc sur la question de savoir si la directive 2001/18 doit être appliquée ou non. D'un point de vue strictement réglementaire, cette directive reconnaît que les plantes mutées par mutagénèse sont des OGM, mais elle les exclut spécifiquement de son champ d'application. Le travail en cours de la Commission européenne sur les nouvelles techniques de biotechnologie visant à définir si leurs résultats seront ou non considérés comme des OGM, montre d'ailleurs que les plantes mutées ne sont pas les seuls OGM pour lesquels la question se pose [4].

Absence d'informations publiques sur les plantes mutées, absence d'évaluation complète des risques associés à leur utilisation et existence de brevets sur les gènes mutés : forts de ce constat, les Faucheurs volontaires attendent donc « *du gouvernement un moratoire sur les plantes manipulées génétiquement résistantes aux herbicides et [réclament] que, quelle que soit la méthode de modification forcée de l'ADN, les plantes GM entrent dans le cadre réglementaire des OGM* » [5].

Suite à l'action à Montech, les Faucheurs volontaires ont été reçus par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Environnement et Dominique Dron, sa conseillère. Au cours de cette rencontre, l'aspect des tournesols mutés a été abordé sous l'angle de la problématique de l'apparition de résistance. Les Faucheurs volontaires ont expliqué que ce problème est accentué par « *le recours à des biotechnologies qui permettent d'employer sur tournesol des herbicides ayant le même mode d'action que ceux déjà utilisés sur blé ; ainsi blés et tournesols ne constituent même plus une rotation vis-à-vis des herbicides* ». Le ministère a reconnu « *qu'il y a effectivement un problème d'évaluation des herbicides* » et qu'il existe « *une faiblesse de l'évaluation des variétés [NDLR :*

quelle que soit la technique utilisée] lors de leur inscription au catalogue : elles sont évaluées séparément les unes des autres, sans approche systémique de leurs impacts sur les pratiques agraires » [6]. *In fine*, le ministère de l'Environnement a annoncé qu'il allait essayer d'avancer sur ce sujet avec le ministère de l'Agriculture, en charge des herbicides.

[1] http://www.ogm31.org/spip.php?artic...

[2] Plantes mutées : la société civile s'invite sur les essais en champs du Cetiom

[3] http://www.pleinchamp.com/article/d...

[4] UE - Les nouvelles biotechnologies conduisent-elles à de nouvelles PGM ?

[5] cf. note 1

[6] http://www.ogm31.org/spip.php?artic...

Adresse de cet article : https://infogm.org/tournesols-mutes-les-faucheurs-volontaires-recus-au-ministere-de-lenvironnement/